

Le spectacle désolant des sénateurs conservateurs

Publié le 2 Avril 2012

Les 28 et 29 mars dernier, même si nous avons déjà fait notre deuil du maintien du Registre des armes à feu, nous avons repris notre bâton de pèlerin pour aller défendre la cause des victimes devant le Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles et rappeler qu'il fallait, à tout le moins, apporter deux amendements au projet de loi C-19, à savoir maintenir l'obligation légale de vérifier la validité du permis d'un acheteur potentiel pour tout vendeur d'armes à feu, de même que l'obligation pour les commerçants de tenir des registres de vente d'armes à feu, laquelle existe depuis 1977.

Nous voulions en convaincre les Conservateurs même si nos espoirs étaient bien minces. Nous sommes ressortis des audiences les mains vides, le cœur lourd et en colère. Nous n'avons RIEN obtenu. Pas l'ombre d'un assouplissement ni le moindre amendement. Aucune concession.

Nous nous sommes butés à des sénateurs conservateurs qui nous ont tour à tour livré leur discours préprogrammé : celui d'un gouvernement ayant choisi de mettre la hache dans le Registre des armes à feu peu importe les faits, les statistiques, les études ou l'avis des experts. Nous les avons plutôt regardés s'inquiéter des répercussions et des inconvénients qu'occasionnerait l'enregistrement des armes aux chasseurs de lapins et de perdrix...

Nous aurions aimé qu'ils se préoccupent davantage des coûts financiers et humains dont écopent les familles qui ont perdu un des leurs ainsi que les victimes qui doivent vivre avec les séquelles physiques et psychologiques des crimes commis à l'aide d'armes d'épaule.

Nous aurions aimé qu'ils comprennent la portée de la législation qui se retrouvait entre leurs mains, et qu'ils dissipent toute confusion concernant « l'obligation » des vendeurs d'armes quant à la vérification des permis d'acheteurs potentiels. Le ministre Vic Toews a insisté pour dire devant les sénateurs que les vendeurs devront faire preuve de diligence à cet effet. Ces propos contredisent l'avis des experts en droit, en santé et en sécurité publique. Nous craignons que cette échappatoire facilite davantage l'accès aux armes par des individus dangereux, rapprochant le Canada de ce qui se passe aux États-Unis.

Pour tout dire, nous n'avons pas senti qu'ils étaient à notre écoute. Certains semblaient parfois même agacés, comme s'ils avaient hâte d'en finir. D'ailleurs, les modifications proposées par les sénateurs libéraux n'ont pas fait long feu: la révision finale comportant les votes sur chaque article a duré à peine une heure...

L'utilité du Sénat a souvent été remise en question et l'exercice auquel nous avons assisté porte à réfléchir en ce sens. Les sénateurs conservateurs ont agi comme s'ils n'étaient rien d'autre que des « rubber stamps » ultra-partisans. Leurs méthodes et attitudes ont définitivement terni notre perception de cette institution.

Quant aux victimes de violence par armes à feu, elles n'ont pas été entendues. On s'en souviendra lorsque ce gouvernement sortira ses violons et viendra seriner l'importance qu'il accorde aux droits des victimes d'actes criminels au Canada. On s'en souviendra à chaque fois qu'une arme à feu libre de contrôles sera utilisée à l'encontre de nouvelles victimes.

Arlène Gaudreault, présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes

Heidi Rathjen, porte-parole de Polysesouvient

Francine Dulong, fille de Jocelyne Couture-Nowak qui est décédée lors de la tuerie à Virginia Tech